

**Procès - verbal**  
**du Conseil de l'Ecole Doctorale ALL**  
**UBO**

Séance du 17 mai 2010

**Etaient présents :**

**Président de séance :**

Jean Marc POINSOT, directeur de l'Ecole Doctorale Arts, Lettres, Langues

**Représentants des établissements :**

M. Thérèse CAM , Jean Yves MERIAN, Jean Pierre MONTIER, Florence VUILLEUMIER  
LAURENS, Christine LE BRAS , Geoffrey WILLIAMS

**Représentants des doctorants :**

Perig BOUJU, Nolwenn DENIZOT, Ismail EL MAAROUF

**Personnalités extérieures à l'Ecole Doctorale ALL :** Vincent DUBREUIL, Nicolas TOCQUER

**Votaient par procuration :** Corinne BAYLE-GOUREAU, Leszek BROGOWSKI, Claire CHARLOT, Rémi LE MARC'HADOUR, Jean Yves MERIAN, Jean Pierre MONTIER, Christian RYO,

**Etaient excusés :** Michel PIERRE, Nathalie SOLINI, Jacques TERRIERE, Isabelle DURAND LE GUERN

**Secrétaires de séance :**

Joëlle BISSON

**Ordre du Jour**

- 1 - Approbation du PV de la séance du 11 mars 2010
- 2 - présentation de la charte des thèses UEB
- 3 - Bilan des aides à la mobilité (2<sup>ème</sup> appel 2010) et aides participation aux colloques
- 4 - Contrat doctoraux 2010 – présentation des sujets, désignation du représentant des doctorant pour participer à la commission d'audition
- 5 - Bilan et projet du plan quadriennal
- 6 - informations sur le suivi et la qualité d'encadrement des thèses :
  - procédure d'admission
  - rapport d'étape
  - critères de soutenance
- 8 - Questions diverses

## 1 - Approbation du PV de la séance du 11 mars 2010

J.M. POINSOT ouvre la séance à 14h05. Il propose de modifier l'ordre du jour en ajoutant un nouveau point en N°2 : rapport sur les conditions de vie et de travail du doctorant.

Il s'excuse de l'envoi tardif du PV, demande si les membres souhaitent apporter des modifications. Sont notés quelques points de modifications et le PV est adopté à l'unanimité.

## 2 - Rapport sur les conditions de vie et de travail des doctorants

La présentation est faite par Nolwenn DENIZOT. Elle remercie les directeurs des ED et l'ensemble des membres des conseils d'avoir permis cette enquête. Les rapports complets ont été envoyés aux directeurs pour correction.

L'enquête a été menée près des doctorants SHS et ALL. 664 doctorants sont inscrits dans ces 2 écoles, et les statistiques présentées relèvent des réponses de 106 doctorants parmi ceux qui ont répondu et qui ont été retenus selon 3 variables : âge, ED et nationalité (test Khi-deux).

|  | Ecoles doctorales |        |               | Echantillon |
|--|-------------------|--------|---------------|-------------|
| <b>1<sup>er</sup> quota : le sexe</b>            |                   |        |               |             |
| Hommes   | 310               | 46,7 % | <b>38,7 %</b> | 41          |
| Femmes   | 354               | 53,3 % | <b>61,3 %</b> | 65          |
| <b>2<sup>ème</sup> quota : la nationalité</b>    |                   |        |               |             |
| Française  | 480               | 72,3 % | <b>81,1 %</b> | 86          |
| Etrangère  | 184               | 27,7 % | <b>18,9 %</b> | 20          |
| <b>3<sup>ème</sup> quota : l'école doctorale</b> |                   |        |               |             |
| SHS  | 423               | 63,7 % | <b>65,1 %</b> | 69          |
| ALL  | 241               | 36,3 % | <b>34,9 %</b> | 37          |

On note :

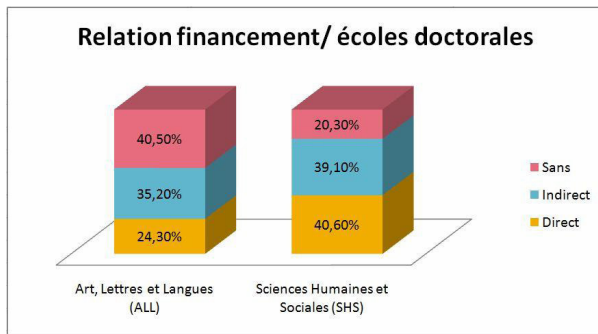
- Une féminisation des écoles
- une sous représentation des doctorants étrangers (39% en France; 2007)
- une majorité de 23-32 ans

L'enquête a été menée sur les thèmes suivants :

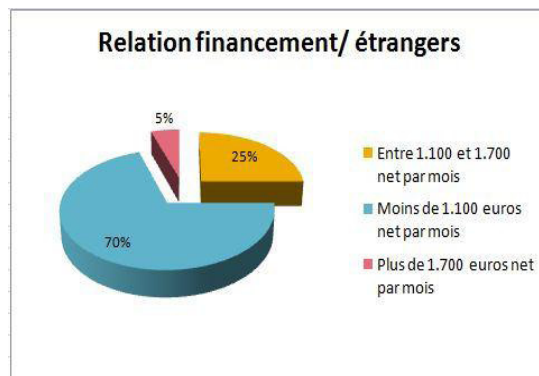
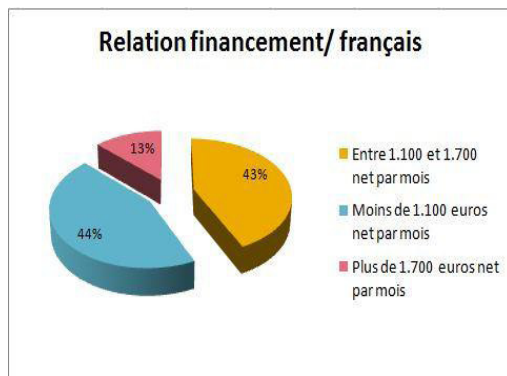
### FINANCEMENT

Trois types de financement :

- *financement direct* (allocation de recherche, ARED, CIFRE, contrat doctoral) 35%
- *financement indirect* (salarié, retraité) 38%
- *sans financement* (aides des parents, d'un conjoint, sans ressources) 27%



La répartition des doctorants sans financement est inégale entre les 2 ED.  
 Il existe d'autre part une différence significative entre la présence d'un financement pour les hommes et les femmes au sein de l'école doctorale ALL



44% des doctorants français et 70% des doctorants étrangers vivent avec moins de 1100 euros par mois

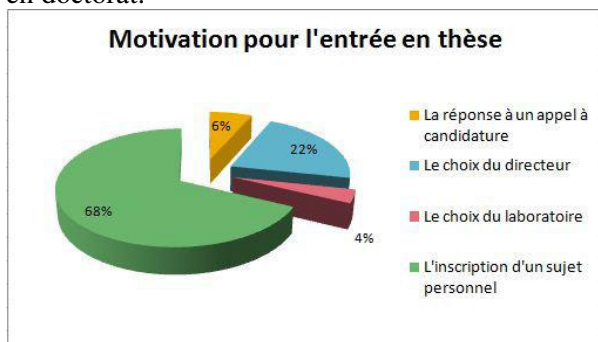
45,3% des doctorants sont insatisfaits du montant du financement pour les raisons suivantes :

- difficultés financières (48%)
- manque de reconnaissance (non valorisation de leurs compétences) (28%)
- manque de temps à consacrer au projet doctoral (24%)

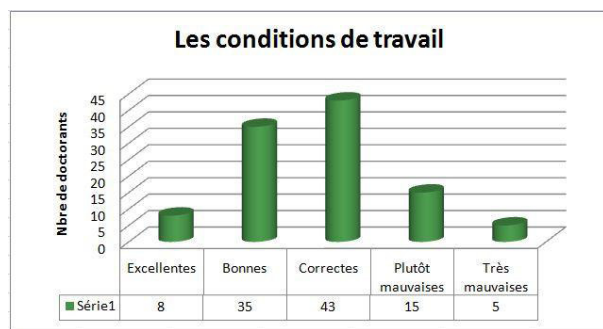
V. DUBREUIL fait remarquer que les statistiques sont faites sur les répondants et non sur l'ensemble des doctorants.

## MOTIVATION

Pour 67,9% des doctorants, l'inscription d'un sujet personnel reste l'élément déterminant pour l'entrée en doctorat.



La majorité des doctorants estiment leurs conditions de travail au quotidien plutôt bonnes ou correctes.



Une large majorité des doctorants n'a jamais songé à abandonner mais le doctorat est déclaré source de stress pour 73,6% des doctorants. Les doctorants les plus stressés sont les inscrits en 5ème année et plus.

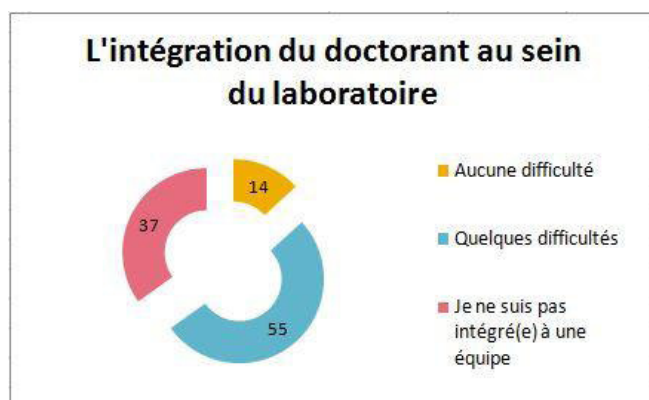
M.T. CAM trouve que le facteur « motivation » pour l'entrée en thèse est très réducteur. Les membres trouvent dommage qu'il n'y ait pas eu de questions ouvertes sur ce thème.

N. TOCQUER demande si les origines du stress sont connues. N. DENIZOT répond que c'est surtout « l'après thèse » qui stresse les doctorants.

#### LABORATOIRE

83% des répondants se disent satisfaits de l'accueil réservé par leur directeur de recherche. Les difficultés d'insertion sont :

- temporelles (ex: pas assez de temps)
- relationnelles (ex: pas le bienvenu)
- géographiques (ex: distance trop importante).



L'absence de matériel est pointée par les doctorants de l'école doctorale ALL soit 62,2% contre 43,5% pour SHS.

Les répondants à l'enquête s'estiment en grande majorité (82.1%) plutôt satisfait à très satisfait de l'encadrement de leur directeur de recherche. La majorité des doctorants étrangers ont la sensation de travailler seul.

## ECOLE DOCTORALE

La majorité des répondants ont une perception bonne à très bonne des actions et missions menées par leur école doctorale (75,5%). Mais Seuls 62% des doctorants estiment avoir une bonne connaissance de la charte.

L'adresse mail de l'université n'est pas plébiscitée par les répondants à cause :

- de la difficulté d'utilisation
- de l'existence d'une adresse antérieure,
- du terme d'étudiant dans l'adresse.

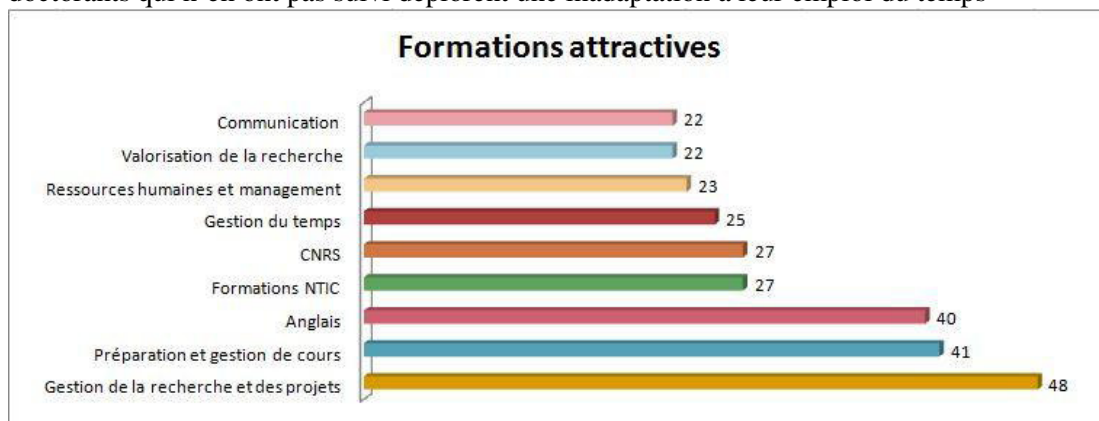
N.B. Les étudiants de Rennes 2 doivent actuellement demander le changement de leur adresse à l'inscription en thèse. Il peuvent avoir une adresse mentionnant leur seul nom.

## ENSEIGNEMENT

60% des doctorants mènent aussi des activités d'enseignement, 23.4% bénéficient des formations du CIES. 53.3% se déclarent déçus par les formations qui y sont dispensées

## FORMATIONS

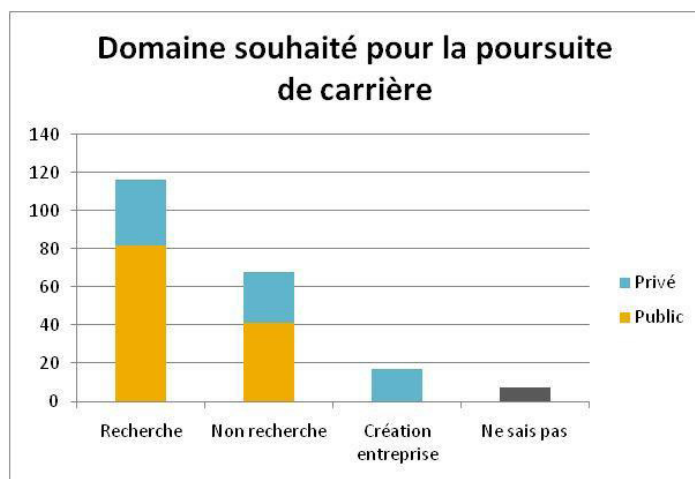
3/4 des doctorants ont au moins suivi une formation depuis leur 1ère inscription La quasi-totalité des doctorants qui n'en ont pas suivi déplorent une inadaptation à leur emploi du temps



## POURSUITE DE CARRIERE

Environ la moitié des doctorants ne s'estiment pas suffisamment informés sur leur poursuite de carrière.

65% des doctorants envisagent l'après doctorat comme source de stress, les plus stressés sont les doctorants ALL qui ont songé à l'abandon, les moins stressés les doctorants SHS de plus de 43 ans



En majorité, les doctorants envisagent une carrière dans le monde de la recherche mais pour autant, seuls 46% envisagent de faire un post doctorat. L'attrance pour le secteur privé est étonnante car près de 40% des doctorants ne seraient pas prêts à y travailler.

Les conclusions apportées par l'équipe de doctorants à l'initiative de cette enquête sont :

- ✓ Construire un vrai parcours de formation des doctorants, dès la 1<sup>ère</sup> année
- ✓ Réfléchir à la disponibilité des doctorants pour suivre les formations : présence/à distance
- ✓ Mener une politique de recrutement et de suivi privilégiée.
- ✓ Elargir des partenariats avec les acteurs socio-économiques.
- ✓ Utiliser le site des ED pour mettre à disposition des fiches informatives
- ✓ Créer des listes de diffusion mail par ED/UEB...
- ✓ Renforcer l'intégration des doctorants à la vie de l'unité (ex:espace de recherche/labo)
- ✓ Systématiser la soutenance à mi-parcours (avancées, motivations, conditions de travail...)
- ✓ Suivi particulier dès l'inscription en 5<sup>ème</sup> année (voire dès la 4<sup>ème</sup> année)
- ✓ Renforcer les liens entre directeur et doctorant à chaque inscription (charte des thèses?)
- ✓ Améliorer à tous les niveaux l'appartenance des doctorants à leur laboratoire, ED, université et à l'UEB (ex:journée d'intégration)

J. M. POINSOT propose de diffuser le power point présenté avec le rapport et le questionnaire initial, une mise en ligne sur les sites Web des universités concernées.

N. DENIZOT propose de présenter les résultats de cette enquête lors du forum du 18 juin.

### 3 - présentation de la charte des thèses UEB (point 2 de l'ordre du jour initial)

La charte des thèses est la preuve d'un accord entre les différents partenaires : doctorant, directeur de thèse, directeur d'unité de recherche, directeur de l'Ecole Doctorale, Président d'université ou directeur d'établissement.

La charte des thèses vient d'être adoptée par l'UEB, malgré les différences de pratiques entre les différentes universités.

Cette charte sera présentée en Conseil Scientifique Rennes 2 le 21 mai. Elle sera présentée au prochain Conseil Scientifique de l'UBO et de l'UBS.

- La charte des thèses formalise un accord conclu entre le doctorant, son directeur de recherche, son directeur d'unité, le directeur de l'école doctorale et l'établissement d'inscription C'est pourquoi à toutes les étapes importantes et en particulier lors des inscriptions annuelles ou des demandes de financement, l'ensemble de ces partenaires sont associés au processus

- La thèse est une étape d'un projet personnel et professionnel qui doit être clairement défini dans ses buts et ses exigences  
Elle a pour but de former un spécialiste aux compétences diversifiées tant techniques, qu'organisationnelles et relationnelles.  
Ses résultats doivent être publiés et mis à la disposition de l'unité de recherche
- Le directeur de thèse a la responsabilité scientifique de la thèse, il encadre le doctorant, s'engage sur la qualité et appartient à une communauté scientifique dans laquelle il devra intégrer le doctorant  
Il conseille, veille au bon déroulement de la recherche, à la validation des étapes, mais aussi à l'autonomie croissante du doctorant  
Il s'assure du financement de la thèse et de la préparation à la poursuite de carrière du doctorant
- Le doctorant a un devoir d'information de son directeur de recherche  
Il doit fournir un rapport annuel et présenter ses travaux dans les séminaires  
Il doit mentionner dans ses publications son appartenance à l'UEB, à son unité de recherche et à son établissement
- Les Ecoles Doctorales et les Unités de Recherche s'assurent que les conditions matérielles et financières sont réunies pour le bon déroulement de la recherche  
Elles permettent l'intégration du doctorant dans une communauté scientifique et professionnelle  
L'école doctorale met en œuvre des formations, prépare les doctorants à leur devenir professionnel, veille au respect de la charte, aux conditions effectives d'encadrement et met en place des modalités pour s'assurer du bon déroulement du doctorat (rapports d'étapes, entretiens à mi-parcours...)

J.M. POINSOT rappelle que les doctorants doivent être informés du nombre de doctorants encadrés par le directeur de thèse.

P. BOUJU souhaite connaître les moyens du directeur de thèse face au minimum de ressources qui est demandé au doctorant. J. M. POINSOT précise qu'il doit y avoir un échange sérieux entre doctorant et directeur de thèse à ce sujet. Sur cette base sont fixées les obligations réciproques.

#### **4 - Bilan des aides à la mobilité (2<sup>ème</sup> appel 2010) et aides participation aux colloques (point 3 de l'ordre du jour initial)**

J.M. POINSOT informe les membres du conseil que lors d'une réunion récente Rennes Métropole a consulté les directeurs des écoles doctorales rennaises sur les modalités d'élargissement de son soutien à la mobilité en proposant des bourses de mobilité entrante.

Il présente le bilan des derniers appels d'aide à la mobilité :

Appel Rennes Métropole : 5 dossiers déposés, 1 retenu CELAM Rennes 2, séjour de 6 mois à Alexandrie en Egypte

Appel CDI : 8 dossiers déposés, 1 retenu CELAM Rennes 2, séjour de 6 mois en Belgique à Liège.

Il présente le dispositif de complément de financement mis en place à l'Université RENNES 2 pour les participations aux colloques en Europe, en hors Europe en complément des aides accordées par la Région Bretagne (subvention obtenue du CS sur les actions spécifiques). Entre les 2 appels lancés au

titre de 2010, 2070 euros ont été accordés pour des participations aux colloques Europe ou hors Europe en complément des demandes présentées à la Région Bretagne.

Ce bilan devra être complété par l'UBO et l'UBS car il est important d'afficher les différents soutiens à la mobilité des doctorants.



| ANNEE                       | Origine Dépenses       | Lieu             | Unité de Recherche | Prévision de dépenses | Participation Région     | Participation unité de recherche | Participation ED |
|-----------------------------|------------------------|------------------|--------------------|-----------------------|--------------------------|----------------------------------|------------------|
| 2009                        | COLLOQUE EUROPE CARREE | Louvain Belgique | EA 3208 APP        |                       |                          |                                  | 300              |
| 2010 1 <sup>er</sup> appel  | COLLOQUE EUROPE CARREE | Belfast          | EA 3208 APP        |                       |                          |                                  | 450              |
| 2010 2 <sup>ème</sup> appel | COLL REGION PEN        | Argentine        | HCA                | 3150                  | 700                      | 500                              | 500              |
|                             | COLL Région BLESTEL    | Paraguay         | ERIMIT             | 1300                  | 700                      | 300                              | 300              |
|                             | COLL Région CURTET     | Corée            | HCA                | 1040                  | 800                      | A préciser                       | 120              |
|                             | COLL GALLON            | YSA              | LIDILLE            | 950                   | Pas de demande présentée | 200                              | 400              |

#### 5 - Contrat doctoraux 2010 – présentation des sujets, désignation du représentant des doctorants pour participer à la commission d'audition (point 4 de l'ordre du jour initial)

J. M. POINSOT présente les sujets par unité de Recherche pour ALL. Chaque unité ne pouvait présenter que 2 sujets maximum.

Avec le redéploiement des contrats doctoraux fléchés, les Ecoles Doctorales de l'Université Rennes 2 espèrent augmenter de 1 ou 2 le nombre des contrats doctoraux 2011.

Pour ALL, il y aura donc 11 candidats potentiels à auditionner.

J. M. POINSOT rappelle la composition de la commission :

Proposition d'organisation de la commission

7 membres :

- Le directeur de l'ED ALL
- Les 2 directeurs adjoints
- 2 représentants des Equipes de recherche (+ 2 suppléants) (J.P. Montier, J.Y.Mérian+ Brogowski, Claire Charlot)
- 1 représentant des doctorants
- 1 membre extérieur au conseil (M.Terrière)

Le représentant des doctorants sera Ismail EL MAAROUF.

Les critères de sélection proposés en 2010 reprendront ceux de 2009 si cela convient au conseil :

- Le projet scientifique et son environnement:
  - Originalité
  - Méthodologie
  - Interdisciplinarité
  - Qualité de l'équipe et de l'encadrement
  - Inscription du projet dans un partenariat et/ou un programme labellisé
  - Dimension internationale

- Qualité du dossier du candidat
  - Parcours universitaire
  - Résultats du Master
  - Recommandations et classement du directeur de thèse et d'équipe
  - Projet professionnel
- Qualité de la prestation orale
  - Clarté de l'exposé
  - Maîtrise du sujet
  - Aptitude à répondre aux questions
  -

L'entretien aura lieu en 2 phases :

- 10 minutes de présentation
- 10 minutes de questions

Les membres du conseil donnent leur accord sur la composition de la commission et l'organisation de l'audition.

L'UBO informe les membres que le montant des contrats doctoraux d'établissement a été aligné sur celui des contrats doctoraux financés par le Région Bretagne.

V. DUBREUIL souhaite savoir quelle politique est pratiquée pour les contrats ATER dans les 2 autres universités :

A l'UBS, 50% des contrats ATER sont des Temps complet, 50% des contrats à 50% mais cela est très coûteux pour l'établissement.

## **6 - Bilan et projet du plan quadriennal (point 5 de l'ordre du jour initial)**

J.M. POINSOT présente le bilan des deux dernières années pour l'ED ALL.

### Eléments positifs de ce plan quadriennal:

- Amélioration de la formulation du projet de thèse (Octobre 2009), d'un projet de 1 page, on est passé à un projet de 4/6 pages en sollicitant l'avis du directeur d'équipe, ce qui a eu pour conséquences de réduire le nombre d'inscriptions trop peu préparées.
- Introduction du bilan intermédiaire (octobre 2010) et de son examen croisé par le bureau
- Mise en place d'une aide à la publication en cours de thèse (R2), d'une aide aux séminaires inter équipes + Formations de haut niveau
- Renouvellement et renforcement des formations de l'ED (anglais, TIC appliquée, poursuite de carrière) ◇ guide des formations
- Introduction d'une formation à la création d'entreprise (Entrepreneuriales) + Journée d'insertion professionnelle (APEC)
- Mise en place du nouveau chapitre de la thèse
- Taux d'encadrement maîtrisé
- Publication électronique de la thèse (sur tous les sites?)
- Harmonisation des pratiques entre les sites
- Début de procédure d'autoévaluation

### Eléments positifs avec le CDI et autres partenaires :

- Mutualisation des formations au sein de l'UEB
- Adoption d'une nouvelle charte de la thèse
- Renforcement des aides à la mobilité entrante et sortante (à conforter avec Rennes Métropole, +... )
- Mise en place d'un prix de thèse (CDI) ?

### Reste à faire ou à poursuivre...

- L'obtention d'un plus grand nombre de financements de thèse (CIFRE...)
- L'amélioration de la procédure de suivi de thèses (comité de thèse, soutenance à mi-parcours, etc.)
- La réduction de la durée de réalisation de la thèse en tenant compte des emplois hors contrats doctoraux
- La diminution du taux d'abandon et d'encadrement
- Poursuite de l'amélioration des formations transversales et mise en place de formation de haut niveau
- Meilleure visibilité sur l'Ecole doctorale, ses doctorants (Amethis) et leur devenir (réseau ?)
- Renouveler, faire évoluer l'enquête sur les conditions de vie des doctorants

L'UBO n'ayant pas encore mis en place la publication électronique des thèses, J. M. POINSOT incite ses représentants au CED d'y travailler car il est évident aujourd'hui que les avantages l'emportent sur les obstacles ou inconvénients.

Il souhaite aussi que soient recensés les financements indirects pour calculer au mieux le temps de durée de thèse.

P. BOUJU souligne qu'il y a aussi des abandons de doctorants financés.

## **7 - informations sur le suivi et la qualité d'encadrement des thèses (point 6 de l'ordre du jour initial) :**

### **- procédure d'admission**

Le dossier au moment du dépôt du sujet de thèse doit comporter des indications détaillées sur le sujet et sur les objectifs professionnels, vérifiées par les directions des ED.

J.M. POINSOT voudrait mettre en place des échanges dans le cadre d'un bureau d'Ecole Doctorale sur les sujets présentés en première inscription. Pour ce faire, les sujets pourraient être déposés en fichier et non en papier, en forme projets de 4/5 pages.

F. VUILLEUMIER LAURENS examine chaque année à Brest les demandes d'inscription en première année ALL en groupe mention (qui réunit tous les directeurs d'ED brestoises) mais n'est pas opposée à un examen en bureau.

### **- rapport d'étape**

Il a été décidé de mettre en place un rapport d'étape en fin de 2<sup>ème</sup> année d'inscription pour faire un bilan (conforme à l'enquête sur les conditions de travail des doctorants). L'examen de ce rapport peut conduire à un entretien avec le doctorant si nécessaire, il sera complété par un rapport du directeur de thèse et deviendra obligatoire chaque année suivante d'inscription.

### **- critères de soutenance**

Le formulaire de demande de rapport doit préciser si la thèse peut être soutenue en l'état ou si des modifications sont nécessaires.

M. T CAM propose que le directeur de thèse demande à 2 collègues un rapport avant le pré rapport de soutenance.

G. WILLIAMS indique que c'est le directeur de thèse qui doit certifier que le travail est abouti.

J.M. POINSOT indique que le rapport d'étape demandé au doctorant sera visé par le directeur de thèse.

A l'UBO, la demande de soutenance doit être visée par le « groupe mention ».

Le processus doit pouvoir être harmonisé entre les différents établissements.

## **8 - Questions diverses**

Pas de question diverse. La séance est levée à 18h.

Le Président

J.M. POINSOT